

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**



SOMMAIRE

« L'Œil qui voit ».

Informations

Un aveugle de guerre est élu député de Rennes. — Un Prix Littéraire.
— A « L'Amitié des Aveugles de France ». — Aux Amateurs de
Jardinage. — Bibliographie. — Soins dentaires. — Nos Délégations.

T. S. F.

Aux Sans-Filistes.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Procès-verbal de la réunion du
Comité d'Administration du Groupement Régional de Bordeaux du
12 Octobre 1930. — Compte rendu de l'Assemblée annuelle du
Groupement Régional de Limoges du 19 Octobre 1930. — Procès-
verbal de la séance du 12 Octobre 1930 de la Départementale du
Tarn. — Avis divers.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

TÉLÉPH. Central 44-88 — Chèque postal : 160.3

828
606

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU, Ministre de la Justice;
M. le colonel FABRY, ancien ministre des Colonies;
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire.
M. le général BALFOURIER;
M. BRISAC, préfet;
M. J. RIDGELY CARTER;
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député;
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française;
M. DUCO, médecin-inspecteur;
M. FRIBOURG, député,
Miss Alice GETTY;
M. Justin GODART, ancien ministre;
Miss Grace HARPER;
Miss Winifred HOLT;
Mme Léopold KAHN;
M. KRUG;
M. LUGOL, sénateur;
Mme la maréchale MAUNOURY;
M. Samuel MILBANK.
M. le docteur MORAX;
M. MEYER, conseiller d'Etat;
M. Henry PATÉ, député;
M. Pierre RAMEIL, député;
M^e HENRI-ROBERT, de l'Académie Française, ancien bâtonnier de l'Ordre des
Avocats;
M. le général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE,
M. VALLERY-RADOT;
M. Constant VERLOT, député;
M. le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

“ L'ŒIL QUI VOIT ”

Afin de permettre à nos camarades d'apprécier les services que peuvent rendre les chiens-guides, Mme Harrison Eustis nous fait parvenir l'article ci-dessus, que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

Votre Chien-Guide

Il y a quatre ans, j'ai été en Allemagne pour étudier sur place la façon dont on dresse les chiens pour en faire des guides d'aveugles. J'étais partie assez sceptique, car moi-même, après les années pendant lesquelles j'avais vu travailler des chiens, je ne croyais pas que la vie d'un aveugle pouvait être ainsi confiée à un chien. Je m'attendais à voir un instructeur, les yeux bandés, faire une démonstration avec un chien spécialement dressé. Je ne vis rien de cela. Ce que je vis, ce fut quinze soldats devenus aveugles qui, tranquillement et tout naturellement terminaient leurs trois semaines de cours spécial avec leurs chiens; et le premier que je rencontrai me convertit. Il descendit les marches du dortoir, tenant d'une main le harnais et la laisse de son chien, de l'autre sa canne et il se rendait à l'enceinte où les chiens courent pendant une demi-heure avant de travailler. Durant les trois semaines qu'il avait passées là, il avait certainement descendu ces marches et suivi ce court sentier six à huit fois par jour; cependant, ses pieds traînaient, hésitaient et il tâtonnait avec sa canne. Lorsqu'il atteignit la grille et appela sa chienne, la bête vint à lui et mit sa tête dans la main de son maître pour lui montrer qu'elle était là. Je n'oublierai jamais le changement qui se produisit dans cet homme quand, tenant son chien par le harnais, il se détourna de la grille. Il pouvait voir ! Une minute auparavant, c'était un aveugle tâtonnant, l'instant d'après, il passa devant moi en personne sûre d'elle, ayant son chien bien en main, sifflotant un petit air et cherchant une cigarette. Il partait faire son travail de l'après-midi et je demandai la permission de le suivre. Il fit une promenade d'environ quarante-cinq minutes à travers les rues de Potsdam et allait

si vite qu'il me fallait courir pour le suivre. Tandis que moi je bousculais beaucoup de gens dans ma hâte, lui et son chien n'effleuraient personne. Comme je les observais dans la foule, il me sembla impossible que ce ne fût pas l'homme qui dirigeât le chien pour les arrêts au bord des trottoirs ou en pleine circulation pour la traversée des rues, ou pour contourner les obstacles et les gens, tant ils travaillaient avec un ensemble parfait.

Naturellement, ce résultat n'a pas été atteint en un jour. Il a fallu pour l'obtenir une période de près de 15 ans. En Allemagne, aujourd'hui, il y a quatre écoles pour le dressage des chiens-guides et l'on estime qu'il y a environ 5.000 hommes et femmes qui se servent de ces chiens.

On dresse le chien-guide pour qu'il puisse remplacer vos yeux. Au travail, il porte un harnais spécial muni d'une poignée à demi-rigide en forme d'U. Les extrémités de l'U sont fixées sur le harnais aux épaules et le fond de l'U est ce que vous tenez dans la main gauche. Le chien se place tout contre vous, sa tête et ses épaules dépassant un peu votre genou gauche. Au bord d'un trottoir ou devant une marche, le chien s'assoit pour indiquer l'obstacle et, ainsi, vous n'avez qu'à tâter avec votre canne ou avec votre pied pour vous rendre compte. Pour la traversée des rues, le chien s'arrête, quand la voie n'est pas libre, vous faisant ainsi rester sur place, jusqu'à ce qu'elle le soit. Pour tout obstacle sur les trottoirs, tels que boîtes aux lettres, tentes de magasins, poteaux télégraphiques ou piétons, il s'écarte de vous et si vous suivez le mouvement indiqué, vous êtes ensuite doucement ramené sur la bonne voie. Le chien est dressé à obéir aux commandements de « à gauche », « à droite » et « en avant ». Pour vous donner un exemple de sa façon de travailler, supposons que, quittant votre maison, vous désiriez suivre cinq pâtés de maisons sur votre droite, après celui dont fait partie votre maison, c'est-à-dire traverser cinq croisements de rues, puis traverser la rue que vous suiviez, sur votre gauche, et continuer à suivre trois ou quatre pâtés de maisons pour arriver à destination. Voici ce que vous faites avec l'aide du chien. En quittant votre maison, vous commandez « à droite », le chien tourne à droite et part en suivant le trottoir jusqu'au premier croisement. Là il s'assoit pour vous indiquer le bord du trottoir. Quand vous vous êtes rendu compte du pas à descendre, vous commandez « en avant » et si la voie est libre, sur la chaussée, il vous traverse, mais si elle n'est pas libre, il vous garde sur le trottoir jusqu'à ce qu'elle

le soit. Une fois que vous avez traversé, il s'arrête pour vous indiquer le bord du trottoir à remonter et quand vous avez posé le pied dessus il repart. Quand vous avez atteint le 5^e pâté de maisons, et que vous désirez tourner à gauche pour traverser, vous commandez « à gauche », votre chien tourne à gauche et vous indique le bord du trottoir à gauche et, si la chaussée est libre, vous fait traverser à gauche : ensuite il vous pilote dans la nouvelle direction.

Pour l'entrée des maisons, il faut évaluer la distance depuis le coin d'une rue, depuis le bord du trottoir, une fois que vous y êtes remonté, avant de commander à gauche ou à droite. Mais pour une maison où l'on a coutume d'aller, une fois que le chien la connaît il l'indique toujours ensuite. J'ai vu le chien de M. Frank, en Amérique, indiquer l'entrée d'un grand immeuble commercial où son maître avait coutume d'aller pour ses affaires, simplement en tournant sa tête comme pour dire : « Entrons-nous là aujourd'hui ? Où allons-nous plus loin. » M. X... sent se répercuter dans la poignée qu'il tient le mouvement des muscles du cou de la bête quand elle tourne la tête et sait de suite devant quel immeuble ils passent.

On me dit souvent que l'on comprend que des chiens puissent travailler ainsi dans des petites villes ou des villages, mais qu'on ne comprend pas qu'ils puissent le faire dans de grandes villes. Vous le comprendrez vous-même en comparant, dans ce cas, un chien à un chauffeur. Lorsqu'un homme apprend à conduire une automobile, c'est un peu comme le chien que l'on dresse pour en faire un guide. Lorsque le chauffeur apprend à conduire, on ne lui demande pas de mener sa voiture de suite dans les rues les plus encombrées par la circulation. Il en est de même pour le chien. Très facilement, petit à petit, on habitue le chien à une circulation de plus en plus intense, jusqu'à ce qu'il sache juger les obstacles.

Il y a des chiens qui travaillent dans toutes les grandes villes d'Allemagne ; et en Amérique, il y en a dans de grandes villes comme New-York, Washington, Baltimore, Boston, Nashville, San Francisco.

Il faut vous rappeler que le chien n'est pas une machine ; c'est une créature vivante et intelligente, tout comme nous, et s'il ne l'était pas, jamais on ne pourrait en faire un guide pour vous ; personne n'aurait pu développer ses aptitudes dans ce sens. Mais il attend de vous votre affection et vos soins et il vous donne les siens sans compter. Prenez, par exemple, dix chiens qui ont terminé en même temps leur dressage, fait d'une façon identique, et qui sont ensuite instruits chacun

avec leurs maîtres ; après six mois, il y aura des différences dans leur façon de travailler, selon la manière dont chacun des maîtres aura compris comment il pouvait se servir de son chien.

Il faut compter trois à quatre semaines pour le cours d'instruction pendant lequel on vous apprend à vous servir de votre chien. Ceci est indispensable. De même que l'on ne confierait pas une magnifique automobile à un chauffeur qui ne saurait pas conduire, de même on ne peut vous confier un chien admirablement dressé sans que vous sachiez comment vous en servir. Ce ne serait juste ni pour vous, ni pour le chien.

« L'Œil qui voit » est une école qui a été créée à Vevey (Suisse), pour donner la possibilité à des nations, autres que l'Allemagne, de se procurer des chiens-guides. A Vevey donc, les chiens sortent dans les rues de la ville, pour être éduqués. Dans cette école on vous reçoit, on vous loge et on vous nourrit pendant que vous suivez votre cours d'instruction avec votre chien. Elle est située dans une charmante vieille maison suisse, sur laquelle pousse une magnifique glycine, qui ombrage sa façade. Derrière est la grange où les chiens en cours de dressage ont leur chenil.

« L'Œil qui voit » est inscrit au registre du commerce, comme Société sans but bénéficiaire, créée pour procurer aux Aveugles leurs chiens au prix coûtant. *Ce n'est en rien une affaire commerciale.* Le prix du chien qui s'élève à 3.500 francs français, comprend les frais d'élevage et de dressage, ainsi que ceux du cours d'instruction et de la pension du nouveau maître du chien pendant trois à quatre semaines. Des arrangements spéciaux pour ceux qui ne pourraient payer toute la somme ont été créés, de même qu'un système de paiement à tempérament. « L'Œil qui voit » a aussi organisé un système de « bourses » qui permet de mettre des chiens à la disposition d'aveugles qui seraient dans l'impossibilité absolue de payer. Mais dans ce dernier cas, on demande à celui qui en bénéficie de faire un don dans la stricte mesure de ses moyens, afin qu'en réunissant ces dons on puisse créer une nouvelle bourse destinée à un autre camarade.

Une fois qu'on s'est rendu compte des immenses services que rendent ces chiens, on ne peut plus les oublier.

Voici, par exemple, le cas de Mlle Bomans, 22, rue Neuve, Bischheim, près de Strasbourg, qui m'a récemment écrit ceci : « La semaine dernière en me rendant précipitamment à l'église, j'ai laissé tomber mes clefs en traversant la rue. J'ai dit à ma chienne : « apporte », mais au lieu de ramasser les clefs, elle m'a fait remonter

sur le trottoir. A ce moment, une auto a passé à toute allure près de nous et, ensuite seulement, mon chien est allé ramasser les clefs. Un témoin m'a dit que l'auto avait passé exactement sur les clefs. Je suis de plus en plus, chaque jour, en admiration devant l'intelligence de cette bête. »

M. Duché, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre, 2, avenue Sainte-Anne, à Laxou près Nancy, a fait le voyage de retour de Vevey à Commercy seul avec son chien. Parti de Vevey à 2 heures de l'après-midi, ayant changé de train à Dijon et à Toul, il a pu monter, à 10 h. 1/2 le même soir, les marches de la maison qu'il habite, à Commercy. Voici ce qu'il dit : « Cette bête m'a donné toute sa confiance ; je lui ai donné la mienne. J'ai compris la joie de cette brave chienne qui a dû me conduire de la gare de Commercy chez moi, soit 1.500 mètres, ceci, je vous assure, sans difficulté. »

M. Duché parle aussi des longues promenades qu'il fait, et raconte comment il a été de Commercy à Gironville, c'est-à-dire un trajet de 9 kil. en traversant un village et quatre ponts, et en suivant des routes nationales. Il a été à Toul avec son chien et maintenant qu'il habite Nancy, il est ravi de pouvoir être indépendant et de circuler seul dans une grande ville.

Un message qui devrait atteindre tous ceux qu'intéresse cette question des chiens-guides, est celui du Dr. Marris de Savannah (Georgia) qui, aveugle lui-même, circule avec son chien dans tout l'Etat de Georgia pour s'occuper des aveugles de cet Etat. Il adresse ce message à tous ceux qui commencent leur instruction avec leur chien : « Vous êtes sur le point d'entreprendre un des plus agréables voyages de vos ténèbres. Mon expérience personnelle me permet de vous assurer que vous pouvez avoir la plus entière confiance en vos instructeurs et confiance et foi en votre chien. Le chemin de la vie est semé de bien des pièges et de dangers, mais, votre chien vous les fera éviter avec courage et persévérance. Remerciez Dieu le grand Maître, qui vous a permis de connaître « L'Œil qui voit » et vos instructeurs. Soyez braves et toujours courageux. »

Lorsque vous retournerez chez vous avec votre chien, il faudra qu'on vous y accueille en faisant confiance à votre nouveau guide. Votre famille et vos amis qui n'ont pas été présents durant les semaines de votre instruction, n'ont pu se rendre compte de ce que peut faire le chien ni de la confiance qu'ils peuvent avoir en lui. Ils sont plutôt

effrayés, prêts à donner des conseils ou à critiquer sans bien savoir. Au lieu de cela, ils devraient se réjouir avec vous de votre nouvelle indépendance, voyant avec satisfaction qu'entre vous et votre chien, l'entente est complète, que vous vous comprenez et que vous n'avez besoin ni des conseils, ni de l'intervention de ceux qui, naturellement, ne savent pas encore ce que vous pouvez demander à la bête. Cette harmonie et cette confiance s'établissent au bout d'une très courte période d'adaptation mutuelle. Après cela, la vie prend un autre aspect, l'horizon s'éclaircit, et peu à peu tout tranquillement, on s'aperçoit que le chien a trouvé sa vraie place, qui est celle d'un guide, d'un sage, et d'un ami auprès de vous.



NOTES ET INFORMATIONS

Un aveugle de guerre est élu député de Rennes

Le 19 octobre dernier avait lieu, dans la 2^e circonscription de Rennes, le second tour de scrutin pour l'élection d'un député.

Ce fut notre camarade Léon Thébault, avocat, maire de Janzé, qui fut élu, obtenant près de 3.000 voix de plus que son concurrent immédiat.

Léon Thébault, qui est membre de notre Association depuis sa fondation, sera, nous en sommes certains, un sûr défenseur de la cause des Aveugles de guerre auprès des pouvoirs publics et tous nos camarades, applaudissant au succès d'un des leurs, se réjouiront avec nous de cette brillante élection.

Un Prix Littéraire

Nous sommes heureux de porter à la connaissance des membres de notre Association que notre camarade René Roy vient d'être l'objet d'une distinction flatteuse de la part de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette Institution vient de lui discerner le prix Le Dissez de Penarun, pour la publication de son livre « Vers la Lumière » dont nous avons entretenu nos lecteurs au moment de sa parution.

Nous adressons à notre camarade René Roy nos plus vives félicitations.

A « L'Amitié des Aveugles de France »

Les membres de l'Amitié des Aveugles de France, au cours de leur assemblée générale du 19 octobre 1930, ont voté à l'unanimité la motion suivante :

« Les Aveugles de France, avant de procéder aux modifications qu'ils jugeront nécessaires aux statuts de l'A.A.F. adressent solennellement le témoignage de leur solidarité à tous leurs frères d'infirmé du monde entier et l'assurance de leur gratitude à tous les hommes qui s'efforcent de comprendre les multiples besoins des aveugles et d'aider leur action d'émancipation et de meilleure utilisation sociale ».

Aux Amateurs de Jardinage

Un de nos aimables correspondants, M. C. Logaridès, dans le but d'intéresser nos camarades à la culture des courgettes, qui est, nous dit-il, un légume sain, léger, nourrissant et bon marché, nous communique la façon de les cultiver, ainsi que plusieurs recettes pour accommoder les courgettes et courges géantes.

M. Logaridès nous a fait don, pour les membres de notre Association, d'une certaine quantité de graines, ce dont nous le remercions vivement.

Les camarades que la question intéresse pourront nous demander des graines de ce comestible et nous nous ferons un plaisir de les leur envoyer.

Pour planter les courgettes et les courges géantes

1° *Courgettes*. Les mettre sur couche ou châssis au mois d'avril, les repiquer en pleine terre bien fumée, aussitôt que les plantes auront quatre feuilles, les arroser une fois par semaine. Cueillir les fruits quand ils auront 25 centimètres environ.

Une autre façon de planter les courgettes. Mettre les graines en pleine terre bien fumée fin mai, arroser une fois par semaine et fin juin cueillir les fruits, vous pouvez aussi mettre les grains en pleine terre au mois de juillet, vous aurez des fruits au mois d'août, les cueillir quand ils auront 25 centimètres environ.

2° *Courges géantes*. Mettre les grains sur châssis au mois de mars-avril, les repiquer quand elles auront quatre feuilles sur terre bien fumée et bien exposée. Arroser les plantes une fois par semaine. Faire une tonnelle de 2 mètres de hauteur, car les courges géantes grimpent, vous pouvez avoir des fruits de un mètre à 1 m. 50 de longueur. Les courges géantes demandent beaucoup de fumier.

Différentes façons de préparer les courgettes

Les éplucher ou les gratter, coupez en rondelles de un centimètre d'épaisseur, salez et poivrez, les tremper dans une pâte de farine et les faire cuire comme les beignets sur un feu assez fort. Ne les retirer que lorsqu'elles sont bien rissolées et mangez chaud.

Les faire bouillir à l'eau, les égoutter et les couper en rondelles d'un demi-centimètre, salez, poivrez; y ajouter du persil, huile et vinaigre, et vous aurez une salade. C'est un plat très économique.

Ragoût de courgettes. Faites revenir votre viande, veau ou mouton de préférence, avec quelques oignons. Quand votre viande sera bien rissolée, vous coupez les courgettes en tranches de 4 cm., vous ajoutez des tomates, sel, poivre, persil, sans eau et vous laissez mijoter sur un petit feu, pendant 2 heures environ, jusqu'à ce que les courgettes soient bien suées. Bien entendu, y ajouter un bon morceau de beurre. Plat très économique pour les familles nombreuses, et très agréable à manger.

Coupez les courgettes en deux, les percer avec un couteau, faire votre farce, moitié bœuf et veau, les remplir de cette farce, les placer dans un faitout avec un gros morceau de beurre et quelques tomates. Laissez mijoter pendant 1 heure 1/2-2 heures sur un petit feu, jusqu'à ce que les courgettes soient cuites.

La farce, je la fais de la façon suivante : bien hacher une livre ou une demi-livre de bœuf et autant de veau, ajoutez 4 oignons coupés très fins, deux poignées de riz et faire revenir le tout pendant une demi-heure. Remplir de cette farce vos courgettes, salez et poivrez. Demandez toujours les courgettes blanches.

Faire cuire les courgettes à l'eau, les égoutter et les écraser comme la purée; mettre sur un plat qui doit être chaud avec un bon morceau de beurre. Faire une sauce béchamel avec du lait et mettre par-dessus, ajoutez sel, poivre, des petites noix de beurre et fromage râpé, mettre au four. Plat délicieux.

Omelette aux courgettes. Râpez une courgette ou coupez très fin, faites-la revenir au beurre. Aussitôt la courgette cuite, ajoutez sel, poivre, battez vos œufs et servez chaud.

Courgettes à l'huile. Faites revenir 3-4 oignons en morceaux assez fins dans l'huile, après 10 minutes de cuisson, ajoutez vos courgettes coupées en morceaux assez épais avec 3-4 tomates coupées en morceaux, du sel, poivre, 2 gousses d'ail, un peu de persil, mais pas d'eau

et laissez mijoter sur un petit feu pendant 2 heures environ, jusqu'à ce que les courgettes soient cuites. Vous pouvez servir chaud (moi je préfère froid la cuisine à l'huile).

Courgettes à l'huile. Coupez vos courgettes en deux, les percer pour les farcir de la façon suivante :

La farce : Dans l'huile, faire revenir 5-6 oignons coupés fin, un bouquet de thym et une feuille de laurier, poivre et sel, 3-4 gousses d'ail, un demi verre de riz, de tout faire revenir pendant un bon quart d'heure, après remplir vos courgettes de cette farce, les placer par ordre dans un faitout, coupez 3-4 tomates, ajoutez un demi-verre d'eau et laissez mijoter sur un petit feu pendant 1 heure 1/2, jusqu'à ce que les courgettes soient cuites. Mangez chaud ou froid, plat économique.

Différentes façons de préparer les courges géantes

Les éplucher comme les pommes de terre et enlevez la mie ; pour les faire bouillir, les laisser égoutter et après les faire sauter au beurre. Vous pouvez les écraser une fois bouillies et les faire gratiner au four ; ou bien les bouillir, les écraser, les mettre sur un plat bien graissé, faire une sauce béchamel et les mettre au four pendant une demi-heure environ.

Courges géantes farcies. Coupez la courge en morceaux de 10-12 centimètres, les éplucher, enlevez la mie avec un couteau pour les remplir avec la farce comme suit :

250 grammes de viande de bœuf et autant de veau bien hachés, ajoutez du persil, 2 oignons coupés fins, 2 gousses d'ail, deux poignées de riz, du sel, poivre, faire revenir le tout sur un feu moyen pendant 20 minutes et remplir vos courges de cette farce, ensuite les placer par ordre dans un faitout, ajoutez un gros morceau de beurre et un demi-verre d'eau, 2-3 tomates et laissez mijoter sur un petit feu pendant 1 h. 1/2 à 2 heures, jusqu'à ce que les courges soient cuites.

Bibliographie

« Les Editions Cosmopolites » viennent de publier « Une heure de musique avec... *Les Chansons de la Guerre* », un délicieux recueil des plus belles chansons de 1914-1918, préface de José Germain, 1 volume relié, laissé aux anciens combattants au prix de 5 francs franco.

S'adresser aux Editions Cosmopolites, 151 bis, rue Saint-Jacques, Paris. (Chèque postal 1.305-59).

Soins Dentaires

Le docteur Emile Aelion, 50, rue des Tournelles, Paris, nous informe qu'il se tient toujours à la disposition des Aveugles de guerre et de leurs familles, pour leur prodiguer ses soins dentaires gratuits et qu'il leur consent en outre une réduction de 40 à 50 % sur le tarif syndical des chirurgiens-dentistes pour la fourniture des appareils de prothèse. Nous le prions de trouver ici l'expression de nos sincères remerciements.

Nos Délégations

« La Flamme »

« L'U. A. G. » a ranimé la Flamme sous l'Arc de Triomphe, le jeudi 9 octobre.

Une délégation composée du Bureau et de plusieurs camarades accompagnait le drapeau de notre Association dans son hommage au Soldat Inconnu.



T. S. F.

Aux Sans-Filistes

Nous sommes heureux d'annoncer à tous nos camarades que la S. A. F. Philips, à titre tout à fait exceptionnel, et dans un but purement philanthropique, a décidé de faire bénéficier de conditions toutes spéciales ceux d'entre nous qui voudront se rendre acquéreurs, soit d'un poste de réception, soit d'un haut-parleur.

Nos camarades que la chose intéresse n'ont qu'à nous écrire. Nous leur ferons connaître les conditions consenties aux seuls membres de notre Association, et nous nous chargerons bien volontiers d'adresser à la S. A. Philips les demandes qui nous parviendront et qui doivent lui être transmises par le Secrétariat général de notre Union.

En outre, la Société Philips, qui a des inspecteurs régionaux, fera visiter par ceux-ci nos camarades qui se seront rendus acquéreurs d'un poste, afin de s'assurer si ceux-ci sont satisfaits. En cas de mauvais fonctionnement de l'appareil, ces inspecteurs pourront être appelés par les membres de l'U.A.G. et la maison Philips prendra à sa charge les frais de déplacement qui sont ordinairement supportés par le client.

Notre camarade Eugène Guilbot, 7, rue Théophile-Gautier, Neuilly-sur-Seine, nous prie d'insérer la lettre suivante :

Mes chers camarades,

« Malgré le très grand nombre d'entre vous qui ont le bonheur de posséder un poste de T.S.F. et qui ont pu apprécier les inestimables joies qu'il leur apporte, il en est encore beaucoup qui ignorent ce bonheur et qui le soir ou dans certaines heures creuses, restent en tête à tête avec eux-mêmes. A ceux-là je dis écrivez-moi, demandez-moi des renseignements sur la radio et sur le moyen de posséder un bon appareil, fait pour vous, par un camarade.

« Vous trouverez chez moi des appareils à tous les prix et de tous

les montages, aux tarifs spéciaux faits pour vous, mes chers camarades, c'est-à-dire inférieurs de 30 à 50 % sur ceux pratiqués commercialement, à qualité de marchandise égale, et à rendement supérieur, car tous mes appareils sont impeccablement mis au point, ce qui est matériellement impossible dans une construction en série.

« Vous trouverez aussi, chez moi, des amplificateurs pour phonographe à des prix fort raisonnables et vous y trouverez la dernière nouveauté : l'alimentation totale sur les secteurs d'éclairage par la méthode de l'oxydation du cuivre, qui ne nécessite aucun entretien, qui ne s'use pas, dont aucune pièce n'est à remplacer, qui ne possède aucun liquide et qui donne une audition aussi pure que des accus, tout en la rendant plus puissante, car les tensions anodiques sont plus élevées. Sécurité, propreté, simplicité, en un mot, l'idéal du pratique surtout pour nous, Aveugles. Cette boîte d'alimentation s'adapte sur tous les postes sans aucune modification, puisqu'elle se branche tout simplement à la place de l'accumulateur de 4 volts et de la pile ou de l'accu de 80 volts. Pour les appareils de 2 à 4 lampes fonctionnant sur antenne, l'écoute peut se faire parfaitement au casque, car on ne perçoit aucun ronflement du secteur; l'écoute est aussi nette que si elle avait lieu avec des accumulateurs.

« Allons, chers camarades, décidez-vous, ne vous privez pas plus longtemps de la radio, et vous, possesseurs de vieux accus, remplacez-les par une alimentation totale à l'oxyde; tous, demandez-moi des renseignements, je suis toujours à votre entière disposition. En attendant de vous lire, je vous envoie mes bien sincères salutations.

« Eugène GUILBOT. »

Chronique de l'U. A. G.

CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 1^{er} et le 31 octobre, une somme de 18,650 francs, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	1.200 francs
Allocations veuves, enfants, couronnes.	8.150 —
Secours	9.300 —

Il y a lieu d'ajouter à ces 18.650 fr. une somme de 91.200 fr. pour prêts de maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner vingt demandes de secours, dont neuf n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE NOUS

NAISSANCES

Notre camarade et Mme Galas, de Paris, nous font part de la naissance de leur deuxième fils, Guy, né le 18 septembre 1930.

Notre camarade et Mme Hassen Ben Salem Kraim, de Teboulba (Tunisie), nous font part de la naissance de leur fils Fredj, né le 18 septembre 1930.

Notre camarade et Mme Esclaime, de Vernoux (Ardèche), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Alice, née le 1^{er} octobre 1930.

Notre camarade et Mme Chanut, du Creusot (Saône-et-Loire), nous font part de la naissance de leur fils, Bernard, né le 13 octobre 1930.

Notre camarade et Mme Dupont, de Saint-Romain-de-Colbosc

(Seine-Inférieure), nous font part de la naissance de leur cinquième enfant, Roland, né le 28 octobre 1930.

Notre camarade et Mme Ternisien, de Beaumont (Pas-de-Calais), nous font part de la naissance de leur deuxième enfant, Michel, né le 29 septembre 1930.

Notre camarade et Mme Renault, de Caen (Calvados), nous font part de la naissance de leur fille, Eliane, née le 20 octobre 1930.

Notre camarade et Mme Houdré, de Limay (Seine-et-Oise), nous font part de la naissance de leur fils, Pierre, né le 17 octobre 1930.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

MARIAGES

Notre camarade Eiselé, de Rouen (Seine-Inférieure), nous fait part du mariage de sa fille Marguerite avec M. Joseph Martin, célébré le 16 août 1930.

Notre camarade Bataille, de Paris, nous fait part du mariage de sa fille, Fernande, avec M. Charles Grosmanin, célébré le 18 octobre 1930.

Nous adressons aux jeunes époux nos plus sincères vœux de bonheur.

DÉCÈS

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Gatimel (Léopold), de Brassac (Tarn), décédé le 29 octobre 1930, à l'âge de quarante-six ans.

De notre camarade Héritier (Léon), de Malakoff (Seine), décédé le 29 octobre 1930, à l'âge de cinquante-cinq ans.

De la femme de notre camarade Guignon, de Bourg-de-Péage (Drôme), décédée le 14 octobre 1930.

De la femme de notre camarade Blaise, de Marcillé-Raoul (Ille-et-Vilaine), décédée le 10 juillet 1930, à l'âge de quarante-quatre ans.

De la femme de notre camarade Drion, de Reims (Marne), décédée le 19 octobre 1930.

De la fille de notre camarade Vernhes (Justin), de Campuac, décédée le 16 septembre 1930.

De la fille de notre camarade Mohamed Ben Ghali, de Teboulba (Algérie), décédée le 20 septembre 1930.

De la femme de notre camarade Marchal, de Roches-sur-Rognon (Haute-Marne), décédée le 8 octobre 1930, à l'âge de quarante-trois ans.

De la femme de notre camarade Gagnard, de Tarascon (Bouches-du-Rhône), décédée le 28 octobre 1930.

De la belle-mère de notre camarade Gromelle, d'Annemasse (Haute-Savoie), décédée le 2 novembre 1930, à l'âge de soixante-dix ans.

Du père de notre camarade Bardoux, de Paris, décédé le 1^{er} novembre 1930, dans sa soixante et onzième année.

Du fils de notre camarade Salembier, de La Flèche (Sarthe), décédé le 27 octobre 1930, à l'âge de dix mois.

De Mme Chounet, belle-mère de notre camarade Fabre, de Lacoste, par Clermont-l'Hérault; Mme Chounet était la mère de notre camarade Chounet, décédé, qui fut un des fondateurs de l'U.A.G.

De Mme L. Canevet-Stubbs, bienfaitrice de l'Union, survenue à Calais, le dimanche 5 octobre 1930.

Nous adressons aux familles nos plus vives condoléances.

Procès-verbal de la réunion du Comité d'Administration du Groupement Régional de Bordeaux

La réunion du Conseil d'administration a eu lieu, le dimanche 12 octobre 1930, à la Maison Départementale des Combattants de la Gironde, 97, rue Saint-Genès, à Bordeaux.

La séance est ouverte à 15 h. 15.

Sont présents :

Biray, président;
Brusson, vice-président;
Malgat, secrétaire.

Membres du Comité d'administration et délégués départementaux :
Bisserier, Lanuc, Martinet, Tauziat.

Camarades présents :

Collot, Gatuung, Gouny, Lardière, Vandromme.

Excusé :

Almey, membre du Comité.

Après avoir exprimé des félicitations et des remerciements aux dirigeants de la Maison des Combattants de la Gironde, qui ont bien voulu mettre cette salle à la disposition du Groupement, le président rappelle à l'ordre les femmes des camarades présents, au silence, cette réunion, dit-il, étant expressément une réunion d'Aveugles de Guerre.

Ensuite, une discussion assez vive s'engage entre Biray et Brusson, tout d'abord, en ce qui concerne la dernière assemblée générale du Groupement et relativement à la scission du Groupement projetée par Biray à cette époque, et ensuite relativement à la dernière motion votée au cours de l'assemblée générale de Paris et concernant la création de la Maison de Retraite, discussion à laquelle prennent part les camarades Lanuc et Martinet; des reproches et ripostes sont échangés sans autre effet que de provoquer la démission du président, l'accord n'ayant pu se rétablir.

Le trésorier étant absent, le président ne peut fournir que des explications approximatives sur l'argent en caisse, très minime d'ailleurs, mais il promet d'atteindre le trésorier en lui fixant rendez-vous, et de remettre ladite caisse en règle, entre les mains de Malgat, secrétaire.

Lecture est donnée de l'ordre du jour de la séance du Comité d'administration de Paris, en date du 4 octobre.

Lecture est également donnée d'une lettre de l'Union, reçue par Brusson, relativement aux démarches faites à Paris, pour les veuves des camarades sans pension et le rajustement éventuel de pensions.

L'accalmie qui s'était faite pendant la lecture de ces documents fut de courte durée et la discorde reprenant entre le président et le vice-président, le camarade Biray maintint formellement sa démission et il informa les camarades présents que le camarade Brusson, vice-président, remplirait les fonctions de président par intérim, jusqu'à la prochaine assemblée générale du Groupement.

La séance est levée à 17 heures.

Compte rendu de l'Assemblée annuelle du Groupement Régional de Limoges du 19 Octobre 1930

L'assemblée annuelle du Groupe de Limoges s'est tenue en cette ville, salle annexe de la Chambre de Commerce, le dimanche 19 octobre 1930. Malgré la pluie et les distances, dix-neuf camarades étaient présents :

Lagarde, président du Groupe ; Izaac, Fauconnet, Signault, administrateurs ; Grelaud, Pallier, Grant, Denis, Valladaud, Cluzelaud, Tricaud, Lardet, Estorge, Pagand, Maillaçon, Chézaud, Cassat, Dupuy, Grenet.

S'étaient, en outre, excusés : Fonchy, Desbans, Quinsat, Bazinet.

En ouvrant la séance, Lagarde exprime sa gratitude à la Chambre de Commerce de Limoges, qui veut bien nous accueillir encore cette année. Il se fait l'interprète de tous en envoyant à notre trésorier voyant, M. Tendeau de Marsac, qu'une douloureuse maladie retient éloigné, ses vœux de prompt rétablissement.

Après quelques mots sur la vie propre du Groupe, Lagarde retrace les travaux de la dernière assemblée de l'Union et l'attitude des représentants du Groupe à cette assemblée. Approbation est donnée à la suite de cette communication aux délégués de la Régionale. Pour l'assemblée de 1931 sont désignés : Lagarde et Izaac.

Izaac prend ensuite la parole et fait un tableau complet de l'œuvre accomplie par l'Union depuis sa fondation. Cet exposé est également approuvé.

En ce qui concerne l'Association des Mutilés des Yeux, le Groupe attire l'attention de l'Union sur le préjudice causé à l'Union par une propagande amenant de fâcheuses confusions.

L'attention des camarades est attirée sur l'intérêt que présentent les caisses de retraites d'anciens combattants. Il est pareillement attiré l'attention sur certaines modifications des barèmes d'invalidité, de délais de formalités d'appel, etc., en ce qui concerne les pensions.

A propos de l'action extérieure de l'Union, le Groupe rappelle ses précédents vœux, en ce qui concerne la question des ascendants, des veuves — notamment de celles mariées postérieurement aux délais donnant droit à la pension de reversion — des pupilles de la Nation.

En ce qui concerne l'administration intérieure de l'Union, le Groupe demande que soit créée pour la prochaine assemblée générale, une Commission spéciale du Budget, qui étudiera minutieusement les

propositions financières et qu'en assemblée générale ces questions puissent être amplement débattues.

Il est demandé, en outre, que l'Union relève les taux limite des prêts pour construction, réparation ou achat de maisons familiales.

A propos de la caisse maladie, la Régionale demande que cet organisme n'intervienne que pour des dépenses supérieures à 500 fr., mais que cette intervention soit plus large, en particulier en cas d'opération.

Afin d'augmenter les contacts entre les camarades de province et le Bureau de l'Union, il est décidé qu'un membre de ce Bureau sera invité à la prochaine assemblée du Groupe.

Sont nommés administrateurs du Groupe : Lagarde, Izaac, Fauconnet et Sigault.

Procès-verbal de la séance du 12 Octobre de la Départementale du Tarn, à Castres

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence du camarade Satgé.

Sont présents, les camarades : Blatgé, Bonnet, Cancé, Cailleau, Enjalbert, Germa, Geniès, Huc, Montalan, Saint-Marti, Satgé, Sévéric, Vidal.

Sont excusés, les camarades : Dupuy, Gatimel.

Sont absents, les camarades : Tannis, Maury, Carrié.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance. Adopté.

Lecture du compte rendu financier. Adopté.

La Départementale décide de porter à 15 francs l'indemnité de déplacement accordée à chaque camarade présent à la réunion.

Quelques explications sont données au sujet de l'assemblée générale de l'U. A. G., tenue à Paris, en avril dernier. Après une discussion où prennent part un certain nombre de camarades, la Départementale fait confiance au C. A. et au Bureau de l'U. A. G. pour poursuivre et réaliser toutes mesures tendant à améliorer la situation matérielle et morale de l'Aveugle de Guerre.

Il est ensuite discuté sur les avantages réservés aux adhérents des mutuelles retraites. La Départementale demande au Bureau et au C. A. de l'U. A. G. si l'on ne pourrait obtenir, pour les femmes des grands invalides et les enfants de ces derniers pupilles, qui participe-

raient aux mutuelles retraites, les mêmes avantages que ceux réservés aux anciens combattants.

La Départementale demande si l'U. A. G. ne pourrait faire obtenir, pour une période plus longue, la carte d'invalidité.

Quelques camarades ayant posé des questions qui leur sont particulières, renseignements leur sont donnés pour leur permettre d'obtenir satisfaction.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau.

Sont élus, les camarades : Satgé (Charles), président ; Enjalbert (Jacques), secrétaire, et Mme Satgé, trésorière voyante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 15.

Le Secrétaire : ENJALBERT.

AVIS DIVERS

Une dame de Toulouse, veuve, âgée de cinquante-cinq ans, décidée à habiter la campagne, se consacrerait volontiers à un Aveugle de Guerre, qu'elle prendrait comme pensionnaire.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. A. Guittard, rédacteur au journal *Le Télégramme*, de Toulouse (Haute-Garonne).

Une dame, sérieuses références, désirerait se consacrer à un Aveugle de Guerre ou à un grand mutilé, et demande place en qualité de servante et femme de confiance.

Ecrire à Mme Bleuse, chez M. Gauger, cultivateur, à Brissay-Choigny, par Moy-de-l'Aisne (Aisne).

Nous informons nos adhérents que Juventa, 32, rue Meslay, Paris, leur consent des prix spéciaux pour manteaux (jeunes filles et fillettes), sur présentation d'une carte que nous mettons à leur disposition et qu'ils n'auront qu'à demander au siège de l'U. A. G.

Un de nos camarades nous recommande un monsieur, petit retraité, qui demande emploi de guide auprès d'un Aveugle de Guerre.

Faire offre à M. Jules Noddings, 16 bis, rue Censier, Paris (5°).

Fabrique de manches pour balais et balayettes. Prix très avantageux.

S'adresser au camarade D. Marchand-Mauduit, Le Breil-sur-Merize (Sarthe).

Notre camarade Lacotas, 14, quai A.-Gibert, Palavas (Hérault), nous demande d'insérer l'avis suivant :

Il est aisé de se convaincre de la supériorité des vins des Etablissements Coste-Folcher en nous demandant notre double échantillon, contre envoi de 2 francs, et aussi notre tarif général.

	En pièce Francs	En demi-pièce Francs
Vin rouge Coteau 9°	265	272
Vin rouge Coteau supérieur 10°	290	297
Vin rouge Saint-Georges 10°5	310	317
Vin blanc moelleux 9°	300	307

Ces prix s'entendent à l'hectolitre, fûts en sus, franco de tous frais sur destination.

Les fûts sont facturés à raison de 65 francs la pièce, 50 francs la demi-pièce. Ils sont repris au même prix s'ils retournent franco et en bon état dans les trois mois de délai de la date d'expédition.

Montres pour aveugles. Tarif actuel des prix :

Qualité A. — Montre nickel savonnette ancre 20 lig., cadran spécial avec points pour aveugles : 95 francs.

Qualité A. — La même montre grandeur 16 lig. : 110 francs.

Qualité B. — Montre nickel, ancre 15 rubis, savonnette. Spiral Breguet, 18 lig., cadran spécial avec points et bâtonnets pour aveugles : 170 francs.

Qualité B. — Montre, même mouvement et même cadran que la précédente, mais en argent, 3 cuvettes argent, décor riche, rayon Gloire, 18 lig. : 275 francs.

Garanties trois ans, sauf fracture.

S'adresser à M. Arthur Caron, 66, rue de la République, à Montmorency (Seine-et-Oise).

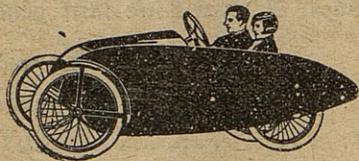
Mme A.-J. Brunel, veuve d'un de nos camarades, serait heureuse de trouver une occupation, soit auprès d'un Aveugle de Guerre, soit dans un ménage pour des travaux d'entretien.

Faire offre à Mme Veuve Brunel, 212, rue des Voies-du-Bois, Colombes (Seine).

LE VELO-CAR

Voiturette à pédales.

*Pas d'impôts
Pas d'essence
Pas de permis
de conduire*



*Vente au
comptant
et
à crédit*

Modèle confort à pédalage invisible.

Sur demande, « Moteur » auxiliaire pour tous modèles existants.

Demander notice au camarade Lamerand, 47, boulevard Ménilmontant, Paris (XI^e).

Liste des Donateurs

Reliquat de la Caisse de Secours du Personnel Ancien Combattant des Anciens Etablissements G. Johnson, La Courneuve (Seine), 2.000 fr. — Mme Veuve Guerrin, à Châtillon-sous-Bagneux, 50 fr. — Protection et bonne santé de notre famille, 300 fr. — Mlle Brosaud, Pornic (Loire-Inférieure), 200 fr. — Mme Olga O'Donnell, à Paris, 1.000 fr. — Produit d'une quête faite à un mariage, à Piennes (Meurthe-et-Moselle), 125 fr. 60. — Lycée de Jeunes Filles à Nantes, 500 fr. — M. Taits, Paris, 40 fr. — Une Bourguignonne, 25 fr. — Les Elèves de Mme d'Hostingue, à Paris, 35 fr. — La Loge « Le Centre des Amis N° 1 », 500 fr. — M. le docteur Aelion, Paris, 25 fr. — Notre camarade Lafon (Léon), 10 fr. — Anonyme G. H., 20 fr. — Caisse d'Epargne de Sainte-Menehould (Marne), 500 fr. — M. Pierron, Antibes (Alpes-Maritimes), 30 fr. — Chemins de fer et divers, 253 fr. 60.

Dons avec affectation spéciale pour la création de la "Maison des Aveugles de Guerre"

Hôtel du Globe, à Vichy, 120 fr. — M. Melin (Gilbert), Monestier (Allier), 500 fr. — Commune de Lion d'Angers (Maine-et-Loire), 50 fr. — Conseil Général du Loiret, 500 fr. — Ville de Corbeil (Seine-et-Oise), 500 fr. — Caisse d'Epargne de Sainte-Menehould (Marne), 500 fr.



TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.
BOURGUIGNON, secrétaire général honoraire.
FAVRET, secrétaire général honoraire.
CONAN, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI; Vice-Présidents : FAVRET, LAUTÉ, LEVEAU.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.
Membres : ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, CABASSON,
COMAN, COURTEIX, DERUNDER, FAUVEL, GRILLET, GUILLAM, IZAAC, LAFFARGUE,
LAGARDE, MALGAT, MULLER, NICOLAI, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ, VIROT.

COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;
M. le baron DE TRAVERSAY, Président ;
Mlle ARBEL, Vice-Présidente ;
M. OSCAR BLOCH, Secrétaire adjoint ;
M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union »
M. MARCEL BLOCH ;
Mme BROQUIN ;
M. CHEPPER ;
M. PIERRE CHÉROT ;
Mme CHEVALIER ;
Mme CONTAMIN ;
Mlle JALAGUIER ;
Mme la baronne DE GROTHUSS-GERNAND ;
Mme HENRI ;
Mme KALT ;
Mme L'EVESQUE ;
Mme LÉVY-WEISS ;
M. MAYER ;
Mme MAYER ;
Mme MUS ;
M. PASCAL ;
M. le docteur SCHNEIDER ;
M. le comte DE TRAVERSAY.

